

## **Cycle d'échange et de qualification**

### **« 2024, année 1 : Entrez dans la vie du contrat Engagements Quartiers 2030 »**

24 septembre et 22 octobre 2024

Synthèse des échanges

Contact : Marion Pollier, chargée de mission [mpollier@labo-cites.org](mailto:mpollier@labo-cites.org)

## **Synthèse des comptoirs, 24 septembre 2024 après-midi**

Les tableaux suivants formalisent les échanges des professionnels rassemblés en petits groupes (les comptoirs) pour réfléchir au maintien des partenariats :

- Y a-t-il un essai à transformer ?
- Comment continue-t-on la coopération une fois le contrat de ville signé ?
- Que met-on en place pour les années à venir ?
- Quels pièges évite-t-on ? Quels outils a-t-on ?

Les participant·e·s ont échangé autour de ces questions en se focalisant sur trois catégories d'acteur·ice·s (une catégorie par comptoir) :

- Habitant·e·s
- Élu·e·s
- Signataires

## Atelier : Habitant·e·s

Intérêt à impliquer ce type de partenaire	L'essai à transformer	Les pièges à éviter	L'invention à tester
<p>Permet d'enlever la casquette institutionnelle **</p> <p>Empêche le fait que les choses se figent</p> <p>Leur offre la possibilité d'entamer le débat</p> <p>Redéfinir les enjeux **</p> <p>Pouvoir leur expliquer les démarches directement **</p> <p>Aider à la mobilisation, pouvoir d'agir ***</p> <p>Évaluer les effets des politiques publiques **</p> <p>Qu'ils soient des référent·e·s/"Garde-fous" sur des sujets particuliers</p> <p>Leur donner la parole</p>	<p>Aller-vers (Médiateur·ice·s ; Adulte-relais ; Éducateur·ice·s) ****</p> <p>Effets d'opportunité (exemple : temps forts) **</p> <p>Évènements réguliers (cafés, convivialité à travers repas partagés) ****</p> <p>Assises politique de la ville</p> <p>Impliquer les habitant·e·s sur l'ensemble des politiques publiques</p> <p>Diagnostic en marchant</p> <p>Fêtes de projet : les habitant·e·s décident des sujets abordés puis discussion avec élu·e·s</p> <p>Mobilisation des jeunes</p>	<p>Confusion entre les acteur·ice·s et leurs rôles</p> <p>Parler de l'échelle (trop) longue des projets : centrer sur le quotidien</p> <p>Communication à adapter **</p> <p>Trop de promesses</p> <p>Concertation institutionnelle ; place des élu·e·s **</p> <p>Sentiment de manque de légitimité</p> <p>Écoute et retranscription par des pros</p> <p>Toujours les mêmes</p> <p>Sur mobilisation **</p> <p>Demande beaucoup de temps et de ressources</p> <p>Trop de projets jeunesse centrés sur les garçons : impliquer les filles ?</p> <p>Moins de bénévoles femmes</p>	<p>Budget participatif (FDPH) ****</p> <p>Travailler en profondeur diagnostics et évaluations... avant de parler de projets</p> <p>Carte du quartier avec points + et -</p> <p>"Capsule du futur" (méthode de projection par la fabulation)</p> <p>Impliquer dans le choix des actions **</p> <p>Ne pas faire que de la concertation</p> <p>Aller chercher de nouveaux partenaires</p> <p>Réseaux sociaux **</p> <p>Permanences sur l'espace public pour des projets précis</p> <p>Boîte à idées numériques</p> <p>Quartier à impact collectif (QIC)</p> <p>Faire sortir les habitant·e·s</p> <p>Bénévolat à adapter aux évolutions de la société</p> <p>Former **</p> <p>Indemniser davantage</p>

\* Le nombre d'astérisques correspond au nombre d'occurrences.

## Atelier : Élu·e·s

Intérêt à impliquer ce type de partenaire	L'essai à transformer	Les pièges à éviter	L'invention à tester
<p>Implication des élu·e·s "droit commun" pour les acculturer à la politique de la ville **</p> <p>Que le maire porte fortement la politique de la ville et la diffuse aux élu·e·s **</p> <p>Elu·e ne doit pas prendre la place des technicien·ne·s</p> <p>Éviter l'épuisement des élu·e·s</p> <p>Former les élu·e·s en binôme avec technicien·ne</p> <p>Les élu·e·s ne sont pas seulement là pour entériner une décision</p> <p>Mieux expliquer la démarche aux élu·e·s pour qu'ils puissent mieux la comprendre **</p> <p>L'élue peut faire remonter d'autres données que les technicien·nes</p> <p>Faire rencontrer élu·e et partenaire quand nécessaire</p> <p>Besoin des élu·e·s pour financer les actions dans les instances où la technicien·ne ne va pas</p> <p>Cadrer la relation technicien·ne-élue : fréquence des rencontres</p>	<p>Jeu "qui fait quoi dans la politique de la ville" (vur sur la grande équipe)</p> <p>Une commune peut porter le PRE</p> <p>Développer une newsletter pour communiquer</p>	<p>Ne pas travailler en silo</p> <p>Vigilance sur le clientélisme : exiger bilan de l'action N-1</p> <p>Commission politique de la ville dans les communes ne fonctionne pas</p>	<p>Connaître les QPV, aller à la rencontre des habitant·e·s **</p> <p>Conserver les espaces d'échange entre élues, partenaires, habitant·e·s (exemple : assises de la politique de la ville)</p> <p>Action avec élu·e·s et habitant·e·s au moins une fois par an **</p> <p>Une gouvernance réellement "partagée" avec les habitant·e·s (rêve ?)</p>

\* Le nombre d'astérisques correspond au nombre d'occurrences.

## Atelier : Signataires

Qui ?	Intérêt à impliquer ce type de partenaire	L'essai à transformer	Les pièges à éviter	L'invention à tester
Département	Mutualiser	Coopération dans l'écriture **	Identification du "porteur"	Tableau de bord coopératif
Bailleurs	Multiplicité d'acteur-ice-s pour multiplicité de droits	Implication des différents services en interne de la Collectivité territoriale	Ne pas être dans de l'affichage politique, mais une réelle implication **	Animation autour de l'appropriation du tableau
CAF	Mieux se connaître	Transversalité	Chacun fasse les choses de son côté	Former à l'aller-vers
Conseil de communes	Lister les doublons	Relation de confiance, qualité des projets	Calendrier **	Identifier un référent/interlocuteur opérationnel par signataire **
État	Mieux connaître le droit commun	Métropole de Lyon : faire ressortir les engagements de la part des signataires	Porteurs de projet qui vont directement vers certains signataires : problème de lisibilité **	Co-access à Dauphin en tant qu'instructeur
Ville	Multiplicité de champs de compétences	Bailleurs : TFPB	Éviter de reconduire le millefeuille	Trouver un rôle à la CARSAT
ARS	Maillage	Disponibilité des signataires	Compétences claires de chaque signataire	Points d'étape rapprochés
Éducation Nationale	Vision commune	Identification d'un-e référent-e	Ne pas laisser un partenaire "s'imposer"	Travail de veille sur AAP
France travail	Stimuler les coopérations resserrées		Respect des engagements pris	
CCI	Responsabiliser les partenaires (c'est un contrat)			
Métropole	Complémentarité/Synergie pour s'inscrire dans le champ de compétences/ les actions de chacun			
Communauté de communes	Financiers			
Procureur	Moins de signataire			
DRAC				

\* Le nombre d'astérisques correspond au nombre d'occurrences.

# Synthèse de la séquence Suivre et évaluer le contrat de ville, 24 octobre 2024

*Les 5 points à clarifier avant de se lancer dans l'évaluation*

## 1. Mettre au clair ses objectif/parti pris

- Poser la question du « à quoi ça sert ? »
- Se mettre d'accord sur quoi portera l'évaluation : sur les moyens ? les impacts ?
- À quoi serviront les résultats de l'évaluation : d'aide à la décision/ plaidoyer ? Créer du débat ?
- Présenter la démarche évaluative comme une possible montée en compétence collective

## 2. Prévoir la capitalisation/restitution

- Restitution en continu lors de moments clés
- Comparaison avec d'autres échelles (quartiers, autres villes)

## 3. Définir les acteurs associés

- Services de droit commun
- Habitant·e·s
- Signataires du contrat de ville
- Tiers extérieur : prestataire, université
- Elu·e·s

## 4. Se doter de moyens /ressources

- Évaluation en continu/à moyen-long terme, exemples : observatoire local (agences d'urbanisme), outils nationaux
- Joie et bonne humeur : l'évaluation n'est pas forcément douloureuse
- Définition du niveau d'engagement des signataires
- Fournisseurs de données (point de vigilance : respect de la RGPD)
- Création d'instances dédiées
- Se servir des bilans annuels
- Prévoir du temps et faire un calendrier

## 5. Choisir sa méthode et ses outils (exemples)

- Faire ses choix sur les sujets sur lesquels on a une prise
- Adapter la méthode aux projets locaux
- Démarches participatives (ex : construction partagée des questions évaluatives, enquêtes, ateliers, focus groupe...)
- Implication du droit commun (ex : mesure des engagements)
- Mise en complémentarité des critères qualitatifs et quantitatifs (attention à la multiplicité des indicateurs)